

QUE FAIRE DES POSTCOLONIAL STUDIES ?

Vertus et déraisons de l'accueil critique des postcolonial studies en France

[Nicolas Bancel](#)

Presses de Sciences Po | « [Vingtième Siècle. Revue d'histoire](#) »

2012/3 N° 115 | pages 129 à 147

ISSN 0294-1759

ISBN 9782724632491

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2012-3-page-129.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Que faire des *postcolonial studies* ?

Vertus et déraisons de l'accueil critique des *postcolonial studies* en France

Nicolas Bancel

Proposer le récit d'un rendez-vous manqué : telle est l'ambition de cet article qui entend montrer comment et pourquoi, après les débats suscités par le maître livre d'Edward Saïd *L'Orientalisme* en 1980, le champ académique en France a maintenu à l'écart les *postcolonial studies*. À tort, selon l'auteur, qui propose un exposé convaincu et polémique pour leur importation critique.

Prologue

Le courant des *postcolonial studies* suscite dans le champ des sciences sociales, et plus particulièrement de l'histoire, de vives polémiques. Le point de départ de celles-ci peut être situé en 2006, puisqu'au cours de cette année, un colloque organisé à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) fut le théâtre de controverses enflammées, comme en témoignent les actes du colloque, dirigés par Marie-Claude Smouts, *La Situation postcoloniale*¹. Simultanément, la revue *Hérodote* consacre un numéro spécial à la perspective postcoloniale, à l'occasion de son 30^e anniversaire, et la revue *Labyrinthe*, en mai 2006, publie un dossier intitulé « Faut-il être postcolonial ? »². L'année suivante, la revue *Mouvements* fait paraître un numéro sur la question intitulé « Qui a peur

des *postcolonial studies* ? » Au cours de l'année 2008, le rythme s'accélère : la publication de *L'Occident décroché* de Jean-Loup Amselle³ est suivie par celle de textes très critiques sur le site du Fonds d'analyse des sociétés politiques (Fasopo)⁴ dont est issu l'ouvrage de Jean-François Bayart *Les Postcolonial studies, un carnaval académique*⁵, ainsi que l'ouvrage d'Yves Lacoste⁶, qui vient clore provisoirement cette série dédiée, sous un angle polémique, aux *postcolonial studies*. Ces ouvrages répondent à trois processus concomitants : à la publication de dossiers ou de numéros spéciaux de revues spécialisées ; aux traductions récentes de plusieurs livres directement issus de ce courant⁷ ; aux analyses qui tentent d'introduire les réflexions de ce courant dans le champ académique français⁸ ou encore d'ouvrages ayant emprunté une partie de leurs perspectives aux *postcolonial studies*⁹, sans le plus souvent se définir comme y

(3) Jean-Loup Amselle, *L'Occident décroché : enquêtes sur les carnivals postcolonialismes*, Paris, Stock, 2008.

(4) À propos du Fasopo, voir <http://www.fasopo.org/>.

(5) Jean-François Bayart, *Les Postcolonial studies, un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010.

(6) Yves Lacoste, *La Question postcoloniale : une analyse géopolitique*, Paris, Fayard, 2010.

(7) Homi Bhabha, *Les Lieux de la culture, une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007 ; Gayatri Chakravorty Spivak, *Les Subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Éd. Amsterdam, 2009.

(8) Neil Lazarus, *Penser le postcolonial : une introduction critique*, Paris, Éd. Amsterdam, 2006.

(9) Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire, *La Fracture coloniale : la France au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005 ; Ahmed Boubekker et Abdellali Hajjat (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales*, Paris, Éd. Amsterdam, 2008 ; Nicolas Bancel et al., *Ruptures*

(1) Marie-Claude Smouts (dir.), *La Situation postcoloniale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

(2) *Hérodote*, « La question postcoloniale », 120, 1^{er} trim. 2006 ; *Labyrinthe*, « Faut-il être postcolonial ? », 24, mai 2006.

appartenant¹. La virulence des réactions observables dans les ouvrages que nous venons de citer doit interroger. Pourquoi les *postcolonial*, mais aussi les *subaltern studies* ont-elles provoqué ces controverses quasi épidermiques ? Et pourquoi si tardivement ?

Les auteurs postcoloniaux et subalternistes, dans les marges du champ académique, ont pourtant été discutés, en France, parfois depuis longtemps. Ainsi, Jacques Pouchepadass² a établi à la fin des années 1970 un dialogue avec une partie des membres fondateurs du collectif subalterniste, en particulier avec David Hardiman, Gyanendra Pandey, Shahid Amin, à l'époque où, jeunes thésards, ils travaillaient sur les archives coloniales de l'Inde à Londres. Presque simultanément, au début des années 1980, l'ouvrage d'Edward Saïd, *L'Orientalisme*³, considéré comme le livre fondateur des *postcolonial studies*⁴, avait été sérieusement discuté. Ainsi, après que les Annales ont rendu compte du livre, Maxime Rodinson évoqua à son propos un « traumatisme⁵ » : tout en acceptant la position épistémologiquement critique d'Ed-

ward Saïd, Rodinson lui reprochait sa radicalité et son univocité. Selon lui, Saïd ignorait les dernières avancées des recherches sur l'Orient, beaucoup plus nuancées que l'auteur ne voulait le laisser croire⁶. Pour Rodinson, le programme politique de Saïd avait complètement occulté toutes les nuances des connaissances occidentales sur l'Orient. Jacques Berque confirma plus tard ce jugement, en ajoutant que Saïd avait pu faire croire, un moment, à un véritable complot intellectuel de l'Occident⁷. L'orientalisme fut donc, au départ, discuté en France, mais ces débats tournèrent courts. La position tranchée de Saïd et les attaques *ad hominem* contenues dans son livre ne facilitèrent sans doute pas l'appropriation de ses points de vue.

Concernant le courant subalterniste, Jacques Pouchepadass et Claude Markovits, tous deux historiens de l'Inde moderne au Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS), poursuivirent leurs relations avec des représentants de ce mouvement émergent, tels que Sumit Sarkar et Ramachandra Guha, qui prendront d'ailleurs leurs distances avec les *subaltern studies*. Alors que les *postcolonial studies* n'étaient encore que marginalement discutées en France, l'audience des subalternistes se limitait jusqu'aux années 2000 aux chercheurs du CEIAS et, très marginalement, à l'EHESS⁸. C'est seulement en

postcoloniales : les nouveaux visages de la société française, Paris, La Découverte, 2010.

(1) L'auteur de ces lignes, fréquemment identifié à un courant « postcolonial à la française », doit préciser nettement sa position, afin d'éviter tout malentendu. D'une part, il doit à la vérité de dire qu'il n'a découvert que vers 2005 les *postcolonial studies* et, par conséquent, ses travaux antérieurs ne peuvent avoir été influencés par ceux-ci. D'autre part, il considère que les *postcolonial studies*, comme tout courant un peu vaste, comporte du bon et du moins bon, et certains textes, abscons et prétentieux, ne lui inspirent aucune indulgence ; en d'autres termes que les *postcolonial studies* ne sont pas une secte dont les récents « zélotes » (Jean-François Bayart, *op. cit.*) attendraient l'onction de quelques grands prêtres, mais couvre une vaste production qu'il s'agit d'évaluer. Il ne s'agit donc nullement ici d'un plaidoyer pour les *postcolonial studies*.

(2) Nous le remercions ici chaleureusement pour sa disponibilité et ses réponses détaillées.

(3) Edward Saïd, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Éd. du Seuil, 1978, 2005.

(4) Pierre-Robert Baduel, « Le moment saïdien des *postcolonial studies* : entre critique de l'orientalisme et profession d'humanisme », in Nicolas Bancel et al., *op. cit.*, p. 49-61.

(5) Maxime Rodinson, *Europe and the Mystique of Islam*, Seattle, University of Washington Press, 1987, p. 131.

(6) C'est peut être dire que, dans le monde anglo-saxon, le livre d'Edward Saïd fit l'effet d'une bombe. Saïd, en effet, citait nommément de nombreux scientifiques, qui réagirent, pour certains d'entre eux, avec violence. Voir, par exemple, Bernard Lewis, « The Question of Orientalism », *New York Review of Books*, 24 juin 1982 ; Malcolm H. Kerr, « Review of *Orientalism* », *International Journal of Middle East Studies*, 12 (4), décembre 1980, p. 544-547.

(7) Jacques Berque, « Au-delà de l'Orientalisme », *Qantara*, 13, octobre-décembre 1994, p. 27-28.

(8) Certains subalternistes ont pu faire de brefs séjours en France dans le cadre du programme franco-indien d'échanges en sciences sociales organisé par la Maison des sciences de l'Homme de Paris. D'autres sont venus pour quelques mois à l'initiative de l'EHESS, en tant que directeurs d'études invités. Ainsi Sumit Sarkar, Ramachandra Guha, Shahid Amin et Gyan Prakash ont séjourné à Paris dans les années 1980 et 1990. Des historiens indiens ou anglo-saxons non subalternistes ont aussi donné des séminaires critiques sur les *subaltern studies* dans ce

1989 que paraît un texte subalterniste en français¹, mais celui-ci ne fut discuté que par quelques spécialistes de l'Inde. Il faut attendre 1999 et la publication, sous la direction de Mamadou Diouf (alors membre du CODESRIA et du programme d'échanges intellectuels Sud-Sud SEPHIS), de l'ouvrage intitulé *L'Historiographie indienne en débat : colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales*², qui rassemble la traduction française d'une dizaine d'articles de fonds d'auteurs subalternistes et postcoloniaux, pour qu'un intérêt un peu plus large se manifeste, limité cependant à quelques africanistes et indianistes français.

Dans le domaine des sciences politiques, malgré une critique très virulente des *postcolonial studies*, le chercheur Romain Bertrand a également œuvré pour accueillir plusieurs auteurs réputés appartenir à ce courant. Ainsi, le Centre d'études et de recherches internationales de Sciences Po Paris (CERI), avec d'autres laboratoires associés, a reçu entre 1996 et 2002, dans le cadre d'un programme de recherche intitulé *International Network on Globalization* des auteurs réputés appartenir au courant des *postcolonial studies*, tels Arjun Appadurai, Jean et John Comaroff, Achille Mbembe, Partha Chatterjee, Claudio Lomnitz, Mamadou Diouf ou Timothy Mitchell³. L'écho institutionnel de ces échanges fut cependant très limité et n'imprima pas l'émergence d'un courant d'études postcoloniales ou subalternistes en France.

même cadre. (Nous remercions de nouveau Jacques Poucheпадass pour ces précieux renseignements.)

(1) Le texte choisi était l'introduction rédigée par Ranajit Guha pour son livre majeur, *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in India*. Ce texte a été publié dans l'ouvrage placé sous la direction de Roland Lardinois, sociologue au CEIAS, et intitulé *Miroir de l'Inde : études indiennes en sciences sociales* (Paris, Éd. de la MSH, 1989).

(2) Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat : colonialismes, nationalismes et sociétés postcoloniales*, Paris, Karthala, 1999.

(3) Nous remercions vivement Romain Bertrand pour ces renseignements.

La marginalité des *postcolonial* et *subaltern studies* confère un caractère assez énigmatique aux réactions passionnées à leur sujet en France⁴. Aussi convient-il de s'interroger : pourquoi ces réactions, généralement d'hostilités, et pourquoi maintenant⁵ ? Les registres des argumentaires visant à disqualifier ces courants sont de plusieurs ordres : scientifique (et méthodologique) et politique. Ces deux niveaux sont imbriqués. Nous proposons ici d'analyser quelques-unes des principales questions débattues autour des *postcolonial* et *subaltern studies* (sans prétendre dresser un panorama d'ensemble), afin d'en explorer les enjeux épistémologiques, scientifiques, mais aussi politiques.

La question de la temporalité dans les *postcolonial studies*

Tout d'abord il faut souligner que les attaques globalisantes contre les *postcolonial studies* sont curieuses, car ce courant est caractérisé, comme le rappelle Achille Mbembe⁶ et d'autres, par son caractère éclaté, transdisciplinaire, contrasté, profondément polémique et dialogique⁷. Ce n'est pas vouloir se défilier que de décrire l'état de ce champ, mais plutôt l'objectiver. Les dis-

(4) Sur l'émergence des études postcoloniales en France (ou, en tous cas, considérées comme telles), voir Jim Cohen, « La bibliothèque postcoloniale en pleine expansion », *Mouvements*, 51, septembre 2007, p. 166-170.

(5) Sur les controverses dans la littérature scientifique de langue anglaise, voir notamment Jacques Poucheпадass, « Les *subaltern studies* ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, 156, octobre-décembre 2000, p. 161-185 ; Achille Mbembe, *De la postcolonie : essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000 ; Florence Bernault, « Rêves d'Apollon », in Nicolas Bancel et al., *op. cit.*, p. 158-177.

(6) Achille Mbembe, « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », *Esprit*, 330, décembre 2006, p. 117-133 ; Achille Mbembe et Nicolas Bancel, « De la postcolonie », *Cultures Sud*, 165, 2^e trim. 2008, p. 45-63.

(7) Pour apprécier cette diversité, voir par exemple Neil Lazarus, *op. cit.* ; Mabel Moraña, Enrique Dussel et Carlos A. Jáuregui (dir.), *Coloniality at Large : Latin America and the Postcolonial Debate*, Durham, Duke University Press, 2008 ; Vinayak Chaturvedi (dir.), *Mapping Subaltern Studies and the Postcolonial*, New York, Verso, 2000.

cussions autour de ces courants et les opérations critiques devraient donc, en toute logique, se référer à des textes précis, car les positions épistémologiques et scientifiques sont loin d'être cohérentes au sein de ces courants : il faut le redire, les *postcolonial studies* tiennent à peine ensemble, fondées seulement sur quelques idées forces, quelques pistes que nous allons tenter d'explorer¹.

Depuis Fernand Braudel, la question des temporalités de l'histoire est récurrente. Elle a fait également l'objet de discussions, de longue date, dans les *postcolonial studies*. Pour certains auteurs², les *postcolonial studies* embrassent une temporalité longue, qui va du 15^e siècle à aujourd'hui, c'est-à-dire des débuts de ce que l'on pourrait appeler la « globalisation », avec les grandes découvertes, jusqu'aux configurations postcoloniales modernes et qui sont reprises aujourd'hui par les *globalization studies*. Ce temps est donc extrêmement vaste, trop vaste d'ailleurs pour espérer une quelconque cohérence des études postcoloniales tant les études historiques varient traditionnellement selon les anciens découpages chronologiques. Mais si l'on doit séparer le bon grain de l'ivraie, cette temporalité très ouverte a une vertu heuristique : celle de transgresser les anciens cadres chronologiques qui bornaient jusqu'à peu l'horizon des historiens. On rétorquera que la longue durée n'est pas une invention des *postcolonial studies*, et que celle-ci était instaurée dès les années 1930 par Marc Bloch, Lucien Febvre, sans parler de Charles Seignobos qui l'avait déjà sérieusement envisagée à la fin du 19^e siècle. Certes. Mais on constate que dans la pratique historique ordinaire, le décou-

page canonique entre antiquistes, médiévistes, modernistes et contemporanéistes est demeuré l'une des pierres angulaires de l'organisation des études historiques à l'Université. Ouvrir la possibilité d'une histoire franchissant ces limites, par convention trop respectées, semble de bonne logique.

Le statut du préfixe « post » a également été âprement discuté³, à tel point que la gnose produite a parfois quelque chose d'un peu vertigineux. Pour faire bref, les *postcolonial studies*, dans leur dénomination même, tendraient à faire accroire que l'épisode colonial fut entièrement déterminant pour la suite des configurations impériales⁴. Certains contempteurs français du postcolonial⁵ ont repris cet argument, qui n'est pas anodin, car le risque, à partir de cette interprétation, est de procéder à une essentialisation de l'épisode colonial. Cependant, cette interprétation possible de la temporalité est loin d'être partagée par l'ensemble des auteurs des *postcolonial studies* et le préfixe « post » ne signifie pas ici, invariablement, « après ». C'est pourtant dans cette optique téléonomique que le terme a été considéré en France : les *postcolonial studies* se seraient ainsi rendues coupable, par simplification et esprit de système, de tracer des liens de continuités absolus (certains auteurs se seraient même fourvoyés en appliquant à la période contemporaine une sorte de décalque de la période coloniale). Les interventions de Jean-François Bayart et de Romain Bertrand dans *La Situation postcoloniale* vont dans ce sens. Certes, une critique peut et doit être construite quant à la centralité de l'épisode colonial dans les perspectives développées par les *postcolonial*

(1) Il est donc inadéquat d'évoquer, comme Jean-François Bayart le fait, que les « études postcoloniales » se présentent au singulier et « se défilent au pluriel » (Jean-François Bayart, « Les très très fâché(e)s des études postcoloniales », *Sociétés politiques comparées*, 23, mars 2010, p. 117-133).

(2) Achille Mbembe, *Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ?*, op. cit.

(3) Voir, par exemple, Anne MacClintock, « "No Longer in a Future Heaven": Gender, Race, and Nationalism », *Cultural Politics*, « Dangerous Liaisons : Gender, Race and Postcolonial Perspectives », numéro spécial dirigé par Anne MacClintock, Aamitr Mufti et Ella Sgothar, 11, 1997, p. 89-112.

(4) On retrouve cette critique, par exemple, chez Anne MacClintock, « Le postcolonialisme et l'ange du progrès », in Nicolas Bancel et al., op. cit.

(5) Voir, par exemple, Jean-Loup Amselle, op. cit.

studies¹. Mais cette question est débattue depuis longtemps au sein des *postcolonial studies*².

Il est ainsi reproché aux *postcolonial studies* d'établir des continuités historiques entre les périodes précédant et succédant à la colonisation (et cette critique ne vaut que pour les travaux portant sur l'ancienne métropole, à l'inverse de ceux s'intéressant aux ex-colonies ; il est admis que lorsqu'il s'agit de ces dernières, personne ne s'oppose à tracer des ponts entre période coloniale et postcoloniale). Or, cette critique relève d'une spéculation : ces ponts seraient nécessairement linéaires et déterministes. À ce compte-là, toutes les opérations de périodisations qui permettent d'éclairer le chaos de l'histoire procéderaient d'une logique déterministe... Romain Bertrand avance ainsi que ce pont – qui n'est qu'une hypothèse forte affirmant « explorons les processus de toutes natures qui traversent le colonial et le postcolonial » (à laquelle s'ajoute l'évidence mille fois répétée de ne pas négliger les processus de transformation, d'élosion, d'effacement et l'affectation de ces héritages historiques mêmes par d'autres processus sans rapport avec les configurations impériales) –, Romain Bertrand, donc, affirme que ces ponts jetés d'une période à l'autre réduisent la complexité des « legs » issus des différentes configurations coloniales (colonies de peuplement, d'administration, catégorisations administratives et politiques divergentes...). Apparemment fort, l'argument, d'une part, ne rend pas compte de la complexité des observations portées en des configurations historiques coloniales et postcoloniales très différentes et, d'autre part, néglige l'argument central des *postcolonial studies*, à savoir que le moment colonial est fondamental pour comprendre l'émergence

de la modernité, que ce soit dans les anciennes colonies ou au sein des ex-métropoles. Certains auteurs affirment, pour contrer cette perspective, que l'empire n'est pas une idée neuve, évoquant les Grecs et les Romains, ou les empires européens, arabes et africains. Finalement, la colonisation « moderne » serait ni plus ni moins qu'une idée réchauffée, ou plutôt plongerait ses racines dans la très longue durée. Devant cette perspective temporelle vertigineuse, qui semble araser les particularités de la configuration impériale, les auteurs postcoloniaux répondent que la question coloniale moderne est gouvernée par la question raciale : la colonie serait un symptôme de cette « bête » de l'Europe, visible (quels que soient les modes de gouvernementalités coloniales), dans les formes ethnicisées de la domination sociale et politique. Même si la hiérarchisation des races ou la « bestialisation des minorités ou des inférieurs³ » se décèle dès le 14^e siècle comme l'attestent les études de Léon Poliakov⁴, ou dans les préjugés de classes au 19^e siècle, elle ne s'accomplit qu'à partir de la fin du 18^e siècle, à travers la constitution de savoirs biologiques⁵ et l'accomplissement d'un racisme colonial moderne, adossé dès la seconde partie du 19^e siècle à un corpus de savoirs⁶, au premier rang desquels, au niveau européen, ceux produits par l'anthropologie physique⁷. De même,

(3) Florence Bernault, *op. cit.*

(4) Voir Léon Poliakov, *Le Mythe aryen*, Paris, Gallimard, 1969.

(5) Martial Guédron, « Nature, idéal et caricature : la perception des types physiques chez les premiers anthropologistes », in Thierry Dufrène et Anne-Christine Taylor (dir.), *Cannibalismes disciplinaires : quand l'histoire de l'art et l'anthropologie se rencontrent*, Paris, INHA/Musée du quai Branly, 2010.

(6) Catherine Coquery-Vidrovitch, « Le postulat de la supériorité blanche et de l'infériorité noire », in Marc Ferro (dir.), *Le Livre noir du colonialisme : XVI^e-XX^e siècles*, Paris, Robert Laffont, 2003, p. 646-685.

(7) Claude Blanckaert, *Les Politiques de l'anthropologie : discours et pratiques en France, 1860-1940*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; Nicolas Bancel et al., *Zoos humains : au temps des exhibitions humaines (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, La Découverte, 2004. L'ouvrage polémique d'Olivier Lecour-Grandmaison, *La République impériale*, ouvre pourtant des pistes sur cette question (Olivier Lecour-Grandmaison, *La République impériale : politique et racisme d'État*,

(1) Jean-François Bayart le fait très habilement dans sa contribution intitulée « Les très fâché(e)s des études postcoloniales » (*op. cit.*).

(2) Voir Anne McClintock, « Le postcolonialisme et l'ange du progrès », in Nicolas Bancel et al., *op. cit.*, p. 96-104, p. 103.

les contempteurs des *postcolonial studies* contestent que les rapports entre colonies et métropoles aient d'abord été des rapports bilatéraux. Ils invoquent la multiplicité des influences « trans-impériales » croisées, les situations de concurrence impériale provoquant des « zones de friction » et de créolisation des influences, pour affirmer que rien ne serait véritablement discernable dans ces influences réciproques. Mais là aussi, donner une importance considérable à ces « zones de friction » constitue une erreur de focale, car les empires une fois stabilisés, les relations entre métropoles européennes et colonies ont été, effectivement, et massivement, bilatérales.

La longue durée des *postcolonial studies* est-elle finalement une ressource pour l'histoire des empires ? Outre que la longue durée n'est pas une nouveauté, celle-ci est depuis longtemps au programme des historiens du colonial, de l'Afrique, de l'Asie, en France comme ailleurs. Et, en effet, les études sur la longue durée des sociétés colonisées expliquent que la période coloniale, sans être une parenthèse, s'inscrit dans des processus sociaux de très longue durée. Comme le montre bien, par exemple, Jean-François Bayart, pourtant « anti-*postcolonial studies* » convaincu, dans ses ouvrages *L'État au Cameroun* et *L'État en Afrique*¹, si la construction des formes bureaucratiques de l'État emprunte pour une large part aux modèles européens, la pratique concrète de cet État par les acteurs (ou son accaparement), répond à des « logiques métisses », qui ressortent en particulier de la transformation des modes de redistribution en vigueur dans les sociétés rurales. On pourrait noter une pléiade d'autres travaux, tel l'ouvrage de Frederick Cooper sur le travail en Afrique, *Décolonisation et travail en*

*Afrique : l'Afrique britannique et française, 1935-1960*², ouvrant une série d'études en sociologie historique ou en histoire urbaine³, qui démontrent non seulement les lignes de continuités entre l'État colonial et postcolonial, les modes de gouvernance, mais aussi les concaténations urbaines, les rapports sociaux, les mutations culturelles, les échanges Sud-Sud⁴.

Donc, incontestablement, la question de la « longue durée » n'est pas neuve et la perspective postcoloniale prolonge une tendance de l'historiographie qu'il est possible de faire remonter en France à l'école des Annales, puis aux réflexions sur les régimes de narration de l'historicité, auxquels participèrent activement des historiens, des philosophes ou des politistes de tendances aussi diverses que le sont Michel de Certeau (dont l'ouvrage *L'Écriture de l'histoire* reste étrangement actuel⁵), Jan Vansina, Jean Devisse, Paul Veyne (*Comment on écrit l'histoire*⁶), Fernand Braudel et ses trois temps de l'histoire (*La Méditerranée et le monde méditerranéen*⁷) et des auteurs plus récents, tels Jean Chesneaux⁸, Gérard Noiriel⁹ et François Dosse¹⁰. Existe cependant une différence entre la « longue durée » et l'hypothèse postcolo-

(2) Frederick Cooper, *Décolonisation et travail en Afrique : l'Afrique britannique et française, 1935-1960*, Paris, Karthala, 2004.

(3) Voir, par exemple, Catherine Coquery-Vidrovitch, *Histoire africaine au XX^e siècle : sociétés, villes, cultures*, Paris, L'Harmattan, 2000.

(4) Voir également, à titre d'exemple, l'ouvrage de Jean-Pierre Chrétien sur l'historicité de longue durée des ethnies : *Les Ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, 1993.

(5) Michel de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1975.

(6) Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire : essai d'épistémologie*, Paris, Éd. du Seuil, « L'Univers historique », 1971.

(7) Fernand Braudel (dir.), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, t. I : *L'espace et l'histoire*, t. II : *Les hommes et l'héritage*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1977, 1978.

(8) Jean Chesneaux, *Habiter le temps*, Paris, Bayard, 1996.

(9) Gérard Noiriel, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Belin, 1996 ; *id.*, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006.

(10) François Dosse, *L'Histoire en miettes : des Annales à la « nouvelle histoire »*, Paris, La Découverte, 2005.

Paris, Fayard, 2009).

(1) Jean-François Bayart, *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de Sciences Po, 1985 ; *id.*, *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.

niale de longue durée, selon laquelle la configuration coloniale informe sur la globalisation contemporaine. Qu'apportent donc de neuf, en ce domaine de l'historicité, les *postcolonial studies* ? D'abord, le fait qu'elles proposent de transgresser la chronologie politique de la décolonisation, qui, si elle est finalement peu contraignante concernant les pays décolonisés, se révèle beaucoup plus embarrassante en ce qui concerne les pays colonisateurs.

Une perspective culturaliste et épistémologique

Les *postcolonial studies* envisagent une question, suscitée par la lecture de l'ouvrage d'Edward Saïd, relative aux effets, dans les métropoles, de la période coloniale. La colonisation, dans cette perspective, peut-elle informer de l'histoire des métropoles elles-mêmes ? Peut-on envisager de déconstruire l'Europe comme le centre de production d'une rationalité « hégémonique » qui éclaire à la fois la colonisation sous l'angle de la conquête et des formes concrètes de l'exercice du pouvoir, mais aussi sous les formes de la violence symbolique ? Comment s'opère, conjointement, la dévalorisation des cultures locales ? Ici se manifestent les réticences les plus vives à envisager, d'une part, la question de la constitution d'une « rationalité hégémonique » (car essentialisante, soupçonnée de réifier les différences et, paradoxalement, la « race », voire les « primordialismes » culturels ; en d'autres termes de vouloir soit fixer les cultures, soit revenir à un « âge d'or »¹) ; et, d'autre part, les métropoles comme touchées par le phénomène colonial selon des modalités diverses

(1) Notons que cette question, qui se transforme sous la plume de Jean-Loup Amselle en accusation, est âprement discutée au sein même des *postcolonial studies* depuis fort longtemps. Ainsi Homi Bhabha, dans *The Location of Culture* (*op. cit.*), affirme que l'hybridité est généralisée, et Stuart Hall démonte vigoureusement le mythe d'une « culture originelle » dans « Cultural Identity and Diaspora », in Patrick Williams et Laura Crisman (dir.), *Colonial Discourses and Postcolonial Theory*, New York, Columbia University Press, 1994, p. 391-401.

mais concrètes, au-delà donc de la production d'une « rationalité hégémonique ».

Il est également reproché aux *postcolonial studies* d'essentialiser la catégorie « coloniale », pour souligner les modes multiples des gouvernementalités coloniales. Cette multiplicité est évidemment fondamentale, mais l'énumération de ces différents modes arase aussi une dimension essentielle de la colonisation, la question du pouvoir, de l'asymétrie et du rapport de force. Si on peut critiquer, par exemple, Achille Mbembe de réifier certaines figures dans *De la postcolonie*² (le colonisé, le colon, etc.), on peut aussi lui rendre justice et admettre qu'il complexifie considérablement l'analyse d'une simple relation binaire (entre dominants et dominé, centre et périphérie, ordre et exécution), en présentant le répertoire des usages du contournement, de l'esquive ou de la résistance symbolique des « colonisés », ainsi que toute la gamme des participations de ces derniers, par intérêt, proximité, fascination³, aux différents modes de l'exercice du pouvoir du colonisateur. Aussi est-il faux d'affirmer que les *postcolonial studies* reproduiraient des catégories coloniales en les inversant, bien que certains auteurs le fassent effectivement. Dans un certain nombre de cas, les propositions des *postcolonial studies*, telles que la notion d'*agency*, permettent de mieux comprendre la complexité des relations coloniales, leurs caractères opportunistes et contingents.

En outre, ne peut être esquivée la question, située au centre des réflexions des *postcolonial studies* sur les formes de la modernité, du caractère profondément ambivalent des entreprises discursives du colonialisme, qui s'adosent dans un même mouvement à des corpus de savoirs,

(2) Achille Mbembe, *De la postcolonie...*, *op. cit.*

(3) Sur la question de l'entre-deux culturel et de la création psychique des élites colonisées, voir Asis Nandy, *L'Ennemi intime : perte de soi et retour à soi sous le colonialisme*, Paris, Fayard, 2007.

mais y surimposent des paradigmes humanistes : la « mission civilisatrice » en France ou le « fardeau de l'homme blanc » en Grande-Bretagne, soit la volonté « d'élever » les indigènes, de les convertir ou de les éduquer pour que, dans le meilleur des cas, ils nous « rejoignent »¹. Dans cette perspective, les *postcolonial studies* démontrent, et c'est à mettre à leur crédit, que la privatisation de l'universel a pour conséquence l'exclusion de l'Autre colonisé. Cette exclusion de l'histoire, du pouvoir, peut aller jusqu'à la déshumanisation. C'est ce qui pourrait expliquer, selon Achille Mbembe², la « facilité » avec laquelle s'opère en de multiples occasions le sacrifice des vies, du travail et des mondes de représentations des colonisés, rendu possible par cette exclusion ou cette déshumanisation. Après la colonie, cette exclusion se manifeste par la différence accordée aux vies des uns et des autres : elle est visiblement de moindre valeur lorsqu'on est irakien que lorsqu'on est américain ou européen. Ainsi, les rapports de pouvoir établissent de fait des hiérarchies, naturalisées ou culturalisées, au sein de la population humaine. Aussi l'universel est-il en fait convoqué pour catalyser ces hiérarchies, graduer les degrés « d'humanités » des populations précédemment définies... et élaborer des politiques à l'égard de celles-ci, pour les protéger, les ignorer, les circonscrire ou les détruire³.

(1) Alice Conklin, *A Mission to Civilize : The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, Stanford, Stanford University Press, 1997 ; Nicolas Bancel *et al.*, *Images et colonies, iconographie et propagande coloniale sur l'Afrique française de 1880 à 1960*, Paris, La Découverte/Achac, 1993.

(2) Achille Mbembe, « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale », *op. cit.*

(3) Sur les facettes de cette « biopolitique », qui ne concerne pas que la situation coloniale mais s'autorise aussi à explorer les configurations génocidaires, voir Achille Mbembe, *De la post-colonie...*, *op. cit.* ; sur les catégorisations ethniques et raciales pré-génocidaires, voir par exemple Ian Kershaw, *The Nazi Dictatorship : Problems and Perspectives of Interpretation*, Londres, E. Arnold, 1989 ; trad. fr., *id.*, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, trad. de l'angl. par Jacqueline Carnaud, Paris, Gallimard, 1992, 1997 ; *id.*, *Hitler*, Londres,

Ainsi, dans tous les colonialismes, les dominants se conçoivent comme supérieurs aux autochtones et intimement à ces derniers de réaliser leur projet, celui du progrès et de l'assimilation (ceci est particulièrement vrai pour la France et plus encore pour la Belgique, moins pour la Grande-Bretagne). Le désir de voir le colonisé accomplir cette imitation, alors qu'au même moment la différence, qu'elle soit biologique ou culturelle, est incorporée comme insurmontable, laisse entrevoir le pouvoir effrayant de cette ambivalence, d'autant plus lorsque celle-ci est inconsciemment intégrée par les colonisés⁴. Aussi, faire une lecture différentialiste des situations coloniales en oubliant cette dimension, comme affirmer que l'esclavage ne peut plus être défini aujourd'hui à la suite de la multiplicité des catégories et des situations ayant prévalu historiquement⁵, revient à faire l'élimination de cette dimension fondamentale et s'apparente à une opération de délitement plus que d'explicitation⁶.

On pourrait également affirmer, du point de vue de l'analyse culturelle, que les *postcolonial studies* ont participé à l'approfondissement de la connaissance des cultures matérielles et des univers de représentations des « dominés ». Cette contribution n'est cependant pas origi-

Longman, 1991 ; trad. fr., *id.*, trad. de l'angl. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Flammarion, 2 t., 1999-2000, 2008 ; Florent Brayard, *La « Solution finale de la question juive »*, Paris, Fayard, 2008 ; Jacques Semelin, *Purifier et détruire*, Paris, Éd. du Seuil, 2005 ; *id.*, *L'Innocence des victimes*, Paris, Éd. du Seuil, 2008.

(4) Florence Bernault, *op. cit.*

(5) Jean-François Bayart, « De l'Empire ottoman à la République de Turquie : la tentation coloniale ? », communication au colloque « L'orientalisme désorienté ? La Turquie au miroir des approches postcoloniales », Rennes, Institut d'études politiques de Rennes, janvier 2010, non publiée.

(6) D'ailleurs, il n'est pas certain que se focaliser sur la « singularité » des différentes trajectoires du colonial, les spécificités des régimes d'administration, soit sur une microhistoire de la colonisation constitue nécessairement une démarche supérieure à certaines opérations de généralisations. Tout est ici rapport d'échelles. Voir, par exemple, la critique de Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Éd. de l'EHESS/Éd. du Seuil/Gallimard, 1996.

nale, puisqu'un travail similaire avait été entrepris (et poursuivi simultanément par les *subaltern* et *postcolonial studies*) par l'histoire culturelle américaine et, entre autres, par la *microstoria* italienne. Une différence entre les *subaltern* et les *postcolonial studies* d'une part et ces derniers courants d'autre part saute toutefois aux yeux. Si ceux-ci s'intéressaient plus particulièrement aux faits culturels dans une logique qui ne tranchait pas avec les modes d'intellection de l'histoire instaurés par l'école des Annales, les *subaltern* et *postcolonial studies* poursuivent une entreprise épistémologiquement plus ambitieuse. Si les faits culturels restent privilégiés par les *postcolonial studies*, comme en témoigne la perspective saïdienne, la prévalence de l'analyse des formes discursives de la domination (objectiver l'Autre c'est le réduire et le manipuler) engageait également une déconstruction de la Raison, appréciée comme une forme d'appréhension du réel. Dans cette perspective, la déconstruction du logos occidental permet d'identifier ses effets rhétoriques et les limites des conquêtes de la modernité (la démocratie, les droits de l'Homme, la liberté individuelle, le contrat social, la prévalence de la loi) dans le cadre colonial. Ce travail se prolonge naturellement en interrogeant les attendus conceptuels et méthodologiques des sciences sociales, soupçonnés de participer à cette domination. La déconstruction de l'historiographie coloniale et de ses avatars postcoloniaux, fondée sur des principes perçus comme fondamentalement européocentriques, fut l'un des gestes inauguraux de cette remise en question épistémologique. Elle montrait que le savoir des sciences sociales reposait (aussi) sur des présupposés, des stéréotypes et des « visions du monde » (la téléonomie du progrès, le diffusionnisme, les rapports entre centre et périphérie) qui devaient être interrogés¹.

(1) *L'Afrique fantôme* de Michel Leiris recèle, sur le mode autobiographique, la traversée du miroir des préjugés, anticipant peut-être ces travaux bien postérieurs (Paris, Gallimard,

Le travail sur la culture des *subaltern* et *postcolonial studies* s'opère donc sur ces deux versants, empirique et épistémologique. Jacques Pouchepadass note ainsi comment, dans les *subaltern studies*, on glisse de l'analyse des imaginaires nationaux, des effets de créolisation, d'invention et d'aliénation culturelles générées par la situation coloniale au constat d'un « échec de la modernité »².

Par ailleurs, les *subaltern* et *postcolonial studies* ont cherché, avec des résultats inégaux, à approfondir la connaissance de ce que l'on pourrait nommer les « effets psychiques » de la colonisation. Dans la critique de l'historiographie nationaliste indienne, comme le rapporte Mamadou Diouf³, les *subalternistes* mettent en question la figure de l'élite politique indienne. Celle-ci a incorporé l'essentiel des normes de l'occupant, que reflète le nationalisme indien. Plus profondément, et à la suite de Norbert Elias, les *postcolonial studies* ont exploré les inclinaisons psychiques provoquées par la situation coloniale, en particulier chez les élites. Celles-ci peuvent se décliner sur le mode du mimétisme, de la créolisation, de l'entre-deux. La tradition anthropologique française n'est d'ailleurs pas vierge en ce domaine, puisque des auteurs déjà anciens, tel Roger Bastide, ont interrogé ces « effets psychiques » de la colonisation. Ils ont notamment croisé des approches anthropologique et psychanalytique⁴, et exploré les effets acculturant de la configuration coloniale. S'appuyer sur ces fondations en s'intéressant à leur renouvellement contemporains serait sans doute profitable.

1934, 1988).

(2) Jacques Pouchepadass, *op. cit.*

(3) Mamadou Diouf, *op. cit.*

(4) Roger Bastide, *Psychanalyse du Cafumé*, Paris, Bastidiana, 1941 ; *id.*, *Sociologie et Psychanalyse*, PUF, Paris, 1948, 1995.

Déconstruire un double langage de l'Europe

Pour en revenir au projet épistémologique des *postcolonial studies*, il faut souligner que la colonisation n'est pas envisagée uniquement sous l'angle d'un dispositif de domination. Elle exerce aussi un pouvoir de fabulation, produit du rêve et de la séduction, phénomène qui a été bien analysé dans le cas des élites africaines¹. Il est aussi possible de s'interroger sur les conditions d'émergence du discours colonial « civilisateur » qui, avant d'être tourné vers l'extérieur, s'expérimente à l'intérieur même du territoire des métropoles. Plusieurs auteurs ont souligné l'emprunt du vocabulaire de la « mission civilisatrice » aux discours sur les provinces ou les paysans (et les ouvriers, plus tardivement)². Se manifeste ainsi le caractère dialectique des allers et retours entre métropole et colonie.

La question de la « rationalité hégémonique » de l'Europe est largement creusée par les *postcolonial studies*. De quoi s'agit-il ? Au départ, il est possible d'attribuer ce projet, d'une part, à l'influence de Michel Foucault, qui déconstruit des « formations discursives » comme des manifestations d'un savoir-pouvoir en perpétuelle mutation, et, d'autre part, à celle d'Edward Saïd, qui emploie explicitement l'approche de Foucault dans *L'Orientalisme*. Il y déconstruit la « bibliothèque coloniale » orientaliste, en tant qu'elle invente un Orient selon des catégories fortement marquées, selon lui, par le statut impérial de l'Europe. Plusieurs auteurs, tels Hayden White³ et

Clifford Geertz⁴, avaient déjà traité du rôle des discours et des faits culturels dans l'histoire en général et dans la construction des catégories d'interprétation historiques en particulier. L'originalité du livre d'Edward Saïd, hormis un certain systématisme, résidait dans son approche d'un discours d'origine coloniale, qui faisait alors encore autorité, versant du scientisme européen que les tenants de la French Theory avaient complètement négligé jusqu'alors⁵. Cet accueil vaut surtout, dans un premier temps, pour les spécialistes de littérature comparée ; les historiens, les sociologues ou les anthropologues étant moins concernés. La réception en France du livre d'Edward Saïd, qui provoque des discussions, se solde par l'absence d'une reprise de ses perspectives critiques⁶.

Pourtant, l'ouvrage d'Edward Saïd ouvrait des possibles, à savoir prendre la colonisation comme un exemple particulièrement pertinent d'analyse d'un « double discours » de l'Europe. Ce dernier énonçait les idées de progrès, d'égalité, de dignité, dans la droite ligne d'un *cogito* marqué par les Lumières et légitimé par la Raison, tout en appliquant d'autres catégories lorsqu'il s'agissait de désigner et de caractériser les « indigènes », à savoir, dans le cas de Saïd, les « Orientaux ». À l'évidence, l'opération pouvait être menée sur l'ensemble des populations sous domination coloniale, comme en témoigne l'ouvrage non encore traduit *The Invention of Africa* de Valentin Y. Mudimbe⁷. Edward Saïd affirmait que l'universalisme occidental ne pouvait être pris comme une construction anhisto-

(1) Jean-François Bayart, *L'État en Afrique*, op. cit. ; Frederick Cooper, op. cit. ; Jean-Hervé Jézequel, « Le « théâtre des instituteurs » en AOF (1930-1950) : pratique socio-culturelle et vecteur de cristallisation de nouvelles identités urbaines », in Odile Goerg (dir.), *Fêtes urbaines en Afrique : espaces, identités et pouvoirs*, Paris, Karthala, 1999, p. 181-200.

(2) Gilles Manceron, *Marianne et les colonies*, Paris, La Découverte, 2005.

(3) Hayden White, *Metahistory : The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1975.

(4) Clifford Geertz, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973.

(5) Sur cette question, voir par exemple Pierre-Robert Baduel, « Relire Saïd ? L'Outre-Occident dans l'universalisation des sciences sociales », in *Alfa : Magbreb et sciences sociales* 2005, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005, p. 169-214.

(6) Sur ce contexte, voir Jacques Pouchepadass, op. cit., p. 175 sq.

(7) Valentin Y. Mudimbe, *The Invention of Africa : Philosophy and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988.

rique, mais bien comme une construction datée et géographiquement située. Il proposait, dans le sillage de l'anthropologie structurale de Claude Lévi-Strauss, une approche relativiste et égalitaire des différentes cultures, alors que précisément, laissait-il entendre, les catégories morales de l'universalisme occidental aboutissaient à une interprétation inégalitaire des cultures, fondée sur le présupposé soit d'une supériorité raciale, soit d'une supériorité morale ontologique, soit d'une supériorité techniciste et rationnelle, soit des trois à la fois.

Les critiques formulées contre cette approche d'une « rationalité hégémonique » sont nombreuses. D'abord, elles soulignent que cette opération s'accomplit essentiellement à partir de l'analyse des discours et des textes, et qu'elle omet ou néglige les conséquences concrètes des inégalités coloniales et postcoloniales. Ces critiques, fondées, ont été bien formulées dans l'ouvrage de Neil Lazarus, *Penser le postcolonial*¹ ou, du même avec Crystal Bartolovitch, *Marxism, Modernity and Postcolonial Studies*². Elles sont reprises par un certain nombre d'historiens considérés, à tort ou à raison, comme participant des *postcolonial studies*, tels Achille Mbembe et Anne McClintock³, qui dénoncent, dans certaines études postcoloniales, un jusqu'au-boutisme emprunté au *linguistic turn*, selon lequel le monde est produit par les représentations, il n'est que représentations⁴. Il est vrai qu'un certain nombre d'analyses « littéraires », c'est-à-dire produites par des spécialistes de littérature comparée, procède à une « surexploitation sémantique » visant à

tirer des conclusions historiques discutables, qui laisse dubitatif. On soulignera cependant qu'il est étrange de clouer au pilori l'analyse des textes ou de l'iconographie, comme le font Jean-François Bayart⁵ et Yves Lacoste⁶ au nom des « pratiques sociales ». Ces productions et leur analyse font pourtant partie des sources et du travail de l'historien, relèvent de « pratiques sociales » et constituent un élément important pour comprendre le réel. C'est donc davantage la question du traitement que de l'exploitation elle-même qui devrait être discuté.

En outre, pourquoi cette face du réel (les « représentations », les « discours », les « imaginaires ») ne serait-elle pas explorée plus avant, quitte à négliger provisoirement certains aspects du monde social⁷ ? L'un des problèmes de l'historien, ignoré parfois par le politiste ou le géopoliticien, plus habitués aux brillantes synthèses qu'au maniement des sources empiriques, est que les possibles de l'analyse sont conditionnés par les dimensions mêmes des corpus utilisés. Il est ainsi curieux que le reproche de l'incomplétude soit adressé aux spécialistes du postcolonial et non aux autres. Cette question témoigne de l'une des réticences majeures à l'égard des *postcolonial studies*, qui repose à la fois sur des arguments scientifiques et méthodologiques discutables, mais aussi sur un inconscient scientifico-politique, soit le primat de l'économique et des catégorisations du social en termes de classes ou de fractions de classe, et l'inconséquence supposée des *postcolonial studies* quant aux luttes sociales.

S'érige pourtant la possibilité heuristique, dont une partie des *postcolonial studies* se saisira, d'aborder la question de la rationalité occidentale du point de vue de ce qu'on pourrait appe-

(1) Neil Lazarus, *op. cit.*

(2) Crystal Bartolovitch et Neil Lazarus, *Marxism, Modernity and Postcolonial Studies*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

(3) Anne McClintock, « The Angel of Progress : Pitfalls of the Term "Post-Colonialism" », *Social Text*, 31-32, 1992, p. 84-98.

(4) Sur les débats des *postcolonial studies*, voir par exemple Diana Brydon, « Is There a Politics of Postcoloniality ? », *Postcolonial Text*, 2 (2), 2005, p. 17-31.

(5) Jean-François Bayart, *Les Études postcoloniales...*, Paris, Karthala, 2010.

(6) Yves Lacoste, *op. cit.*

(7) Voir par exemple le numéro 16 de la revue *Contretemps* (mai 2006).

ler l'altérité non occidentale. Comme le souligne Jacques Pouchepadass, cette perspective, déjà envisagée dans les études féministes américaines, conduisait à rejeter une lecture marxiste, accusée de hiérarchisation (de la « société primitive » jusqu'à la future société sans classes) et d'historicisation de cette hiérarchie (la « marche de l'histoire » mènerait inévitablement à un communisme d'abondance) ; bien que la perspective émancipatrice du marxisme demeurât pour beaucoup un horizon. Nous retrouvons là une des propositions qui fut probablement à l'origine au mieux de cette ignorance, au pire du rejet du travail d'Edward Saïd dans les sciences sociales en France. Déjà passablement réfractaire au *cultural turn*, on peut formuler l'hypothèse que la relativisation voire la subversion des perspectives marxistes (et au-delà de toutes les approches adossées explicitement ou non au marxisme, bourdieusiennes notamment) en termes de rapports de classe (ou de « fractions de classe »), dut irriter. C'est d'ailleurs une des constantes des critiques adressées en France aux *postcolonial studies*, présente aussi bien dans l'ouvrage de Jean-Loup Amselle¹, les textes publiés par le Fasopo² ou dans l'ouvrage de Daniel Lefeuvre³. L'insistance des *postcolonial studies* sur les différences et l'autonomie des cultures, les formes de sociabilités assises sur d'autres référents que la « fraction de classe », l'attention portée aux identifications subjectives, hybrides et territorialisées nieraient la puissance des facteurs sociaux mieux connus des solidarités et des habitus de classe. Si un certain agacement peut être suscité par cette

fascination d'une partie des *postcolonial studies* pour l'incandescence des « altérités » et le chatolement des « hybridités », soupçonnées de renvoyer à des solidarités « communautaires », on peut se demander pourquoi ces perspectives ne seraient-elles pas articulées à celles, toujours opérantes, des fractions sociales. Ceci offrirait un autre chemin alternatif à celui pris par une majorité d'analystes⁴, soit le rejet en bloc des propositions culturalistes des *postcolonial studies*. Le titre même d'un ouvrage récent, *De la question sociale à la question raciale ?*⁵, éclaire bien cet enjeu épistémologique et la crainte d'une submersion des catégories d'intellection traditionnellement acceptées dans le champ des sciences sociales en France, soit la prééminence de la matérialité des conditions sociales (ressac d'un déterminisme par l'économique ?) conditionnant la formation de classes ou fractions de classes (ou groupes sociaux, les terminologies sont nombreuses) bien délimitées.

Cette crainte est double : inquiétude devant ce qui peut apparaître comme une déstabilisation théorique des capacités de ce paradigme taxinomique à « représenter » le réel dans toute sa complexité ; inquiétude de la substitution de ces catégories par d'autres, jugées non seulement mouvantes et subjectives (hybridité, créolisation, groupes affinitaires diasporiques ou non), mais aussi dangereuses, car laissant ouverte la voie à une représentation du social par l'« ethnie », la « race » ou les « communautés ». Cette crainte est extrêmement vive et ce pour au moins trois raisons. La première est qu'en se focalisant sur les « diffé-

(1) Jean-Loup Amselle, *op. cit.*

(2) Florence Bernault, *op. cit.*

(3) Daniel Lefeuvre, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Paris, Flammarion, 2006. Cet ouvrage n'est pas précisément consacré au *postcolonial studies*, mais s'attaque plutôt à certains travaux accusés de nourrir le ressentiment des « ex-colonisés », de favoriser une interprétation continuiste de la postcolonie et, finalement, de préparer, contre les principes républicains universalistes, une « société d'apartheid ».

(4) Voir, par exemple, la position d'Yves Lacoste dans l'introduction au numéro spécial de la revue *Hérodote* consacré à « La question postcoloniale » (120, 1^{er} trim. 2006) et, dans ce même numéro, les contributions de Béatrice Giblin et de Jérémie Robine. On lira également le dossier de la revue *Labyrinthe* intitulé « Faut-il être postcolonial ? » (24, mai 2006).

(5) Didier et Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2008.

rences » et l'hybridité, en proposant d'analyser des modes d'affiliation détachés de groupes sociaux constitués par leur commune condition matérielle, en valorisant les subjectivités et les mondes de représentations des minorités ou des dominés, les *postcolonial studies* sont suspectées de substantiver les appartenances fondées sur l'« origine », la culture et l'ethnie et de favoriser ainsi les revendications « identitaires » et « communautaires », au détriment de l'effectivité et de l'efficacité de luttes sociales s'enracinant dans des revendications portant sur les conditions concrètes de la domination. Cette opération, en outre, tendrait à enfermer les dominés dans des « identités » fantasmées, les condamnant par ailleurs aux impasses issues de la réflexion sur la « rationalité hégémonique » occidentale : voulant échapper aux catégories de cette « rationalité hégémonique », il faudrait trouver dans les cultures extra-européennes (et « provincialiser l'Europe »...) des ressources cognitives pour penser « différemment », en accord avec sa langue en particulier. De ce fait, les *postcolonial studies* non seulement araserait complètement la diversité des manifestations du discours occidental, autrement dit son caractère conflictuel et dialogique, mais aussi condamneraient les minorités diasporiques, les dominés postcoloniaux ou les « communautés » à une recherche aussi vaine qu'improductive en termes de lutte contre la domination concrète. Une troisième raison, contextuelle mais non moins importante, est le surgissement dans le champ social de revendications perçues comme « communautaires », avec notamment la création, en 2005, du Conseil représentatif des associations noires (CRAN) ou des Indigènes de la République, ces derniers déclenchant un tir de barrage médiatique d'une rare violence et une réprobation académique, plus feutrée mais non moins générale. La perception d'un « communautarisme » supposé en expansion, et menaçant

donc les fondements de la République, n'a pas peu contribué, en toute hypothèse, au rejet des perspectives des *postcolonial studies*, réputées accentuer et légitimer les effluves dissolvantes de ces nouveautés sociales.

Le spectre de la « race »

Ceci conduit à la question des « réverbérations » du colonial dans les métropoles européennes, et plus particulièrement en France. Les *postcolonial studies* ont rouvert le chantier des interactions entre métropole et colonies. Elles ont ainsi réintroduit la configuration coloniale comme importante, sinon structurante, dans l'histoire des sociétés métropolitaines et des sociétés colonisées. Dans le cas de la France, cette dimension était complètement négligée, l'histoire coloniale étant vue comme un « ailleurs », un appendice, certes significatif quant aux rapports de puissance entre les empires, aux éventuels bénéfices ou coûts des possessions ultramarines, mais dont les incidences sur la vie sociale, les systèmes de représentations, les discours ou encore l'exercice politique n'étaient tout simplement pas pensé.

Jean-Pierre Chrétien, dans une controverse qui l'a opposé à l'auteur de ces lignes, a pourtant soutenu que ces perspectives avaient « été creusées auparavant ». Mais pour appuyer cette assertion, il ne cite qu'Yves Lequin, auteur d'une recherche en ce sens en 1988¹. Or si Lequin saisit l'histoire des migrations dans la longue durée (il remonte bien avant la Révolution française), la spécificité des immigrations

(1) Yves Lequin (dir.), *La Mosaïque France : histoire des étrangers et de l'immigration*, Paris Larousse, 1988, cité par Jean-Pierre Chrétien, « Autour d'un livre : *La Fracture coloniale* », *Politique africaine*, 102, juin 2006, p. 189-194, p. 192. Jean-François Bayart soutient une position similaire, en arguant que le quatrième chapitre de son ouvrage intitulé *Le Gouvernement du monde* ou encore le septième chapitre de *L'État en Afrique* abordent cette question. Sans remettre en cause la qualité de ces chapitres, il semble audacieux de les constituer comme des « preuves » d'un courant académique ancien explorant les effets des « réverbérations » du colonial en métropole.

postcoloniales n'est pas envisagée et l'Empire se trouve être une conjoncture (certes importante) au sein d'une durée plus large. Cet exemple révèle donc, en creux, le vide sur la question dans notre bibliothèque de sciences sociales, et ce jusqu'à une date récente : car non seulement Yves Lequin ne poursuit pas dans cette voie, mais il ne fut suivi, à notre connaissance, par aucun disciple (excepté un ouvrage collectif)¹. La question des immigrations postcoloniales, pour poursuivre cet exemple (tant du point de vue de l'histoire que de la sociologie), hormis le travail remarquable mais isolé de Sayad, ne fut point constituée en sujet digne d'analyse. C'est le constat (sans amertume et sans complaisance) que trace Ahmed Boubeker dans son dernier ouvrage *Histoire politique des immigrations post(coloniales)*².

De toute évidence, le paradigme du primat du « social » a constitué un frein non négligeable à l'introduction des *postcolonial studies* en France comme dans les vives réactions que ce courant a suscitées. Mais la question de la « race » est également un point de désaccord important. Pour bien comprendre ces réactions à la fois scientifiques, idéologiques (le républicanisme), publiques et proprement épidermiques face à la notion de « race », il faut effectuer un bref détour par l'histoire d'une proscription³. Que les choses soient claires : pour l'ensemble des *postcolonial studies*, la « race » comme catégorie biologique est absurde, et doit être combattue non seulement en tant qu'outil de domination, mais aussi parce qu'elle cristallise un système de représentations collectives hiérarchisant et potentiellement criminel. Pour les mêmes raisons, la logique politique du discours

républicain universaliste exclut toute référence à la « race » ou à l'« ethnique », comme il nous a été donné de le voir à l'occasion des violentes polémiques et oppositions au projet de saisir cette catégorie « ethnique » (non en tant que réalité biologique ou culturelle, mais en tant que représentation ou autoreprésentation) comme élément de certaines enquêtes sociologiques⁴. La question raciale est d'autant plus taboue, que le terme de « race », en particulier en Europe, fut discrédité après la Seconde Guerre mondiale. En 1950, l'Unesco réunissait ainsi des scientifiques de renommée internationale, afin d'établir la fausseté scientifique du racisme. Le mot « race », dans son acception biologique, fut disqualifié, l'opération visant à invalider implicitement son usage courant⁵. Cette éradication s'ajustait avec le discours républicain, qui déniait précisément aux « races » une quelconque signification. On notera que ce discours pouvait cependant être ambivalent lorsqu'il s'agissait des colonies et de colonisés, puisque subsistait alors, dans les colonies, une organisation politique fondée sur l'inégalité raciale. Il est cependant significatif de constater que, dans les documents officiels, dans les discours politiques portant sur l'Empire et dans la propagande, le terme de « race » disparut presque complètement après la Seconde Guerre mondiale⁶. Cette proscrip-

(4) Voir Patrick Simon, « "Race", ethnicisation et discriminations : une répétition de l'histoire ou une singularité post-coloniale ? », in Nicolas Bancel et al., *Ruptures postcoloniales...*, *op. cit.*

(5) *Le Racisme devant la science*, Paris, Gallimard/Unesco, 1972. Quatre versions successives furent publiées, en 1950, 1951, 1964 et 1967. La version de 1951, sous l'influence de généticiens allemands non dénazifiés, revient sur la disqualification des « races » comprises sous l'angle de la biologie (voir, à ce sujet, Catherine Coquery-Vidrovitch, *Des victimes oubliées du nazisme : les Noirs et l'Allemagne dans la première moitié du XX^e siècle*, Paris, Le Cherche Midi, 2007). Les versions suivantes renouent progressivement avec la définition avancée en 1950.

(6) Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, *Images d'Empire : trente ans de photographies officielles sur l'Afrique française (1930-1960)*, Paris, La Documentation française/La Martinière, 1997 ; Raoul Girardet, *L'Idée coloniale en France*, Paris,

(1) René Gallissot, Nadir Boumaza et Ghislaine Clément, *Ces migrants qui font le prolétariat*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1994.

(2) Ahmed Boubeker et Abdellalli Hajjat (dir.), *op. cit.*

(3) Voir Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Françoise Vergès, *La République coloniale : essai sur une utopie*, Paris, Hachette littérature, 2006. Sur la formation du discours « civilisateur » sous la Troisième République, voir Alice Conklin, *op. cit.*

tion de la « race » dans les discours publics s'appuyait en outre sur le préambule de la Constitution de 1946. De plus, les sciences sociales, qui, en France, n'avaient jamais été très sensibles à la catégorie « race » après la Seconde Guerre mondiale, condamnèrent le terme. Les circonstances particulières de l'après-guerre permettent d'expliquer pourquoi le caractère universel de l'égalité raciale (qui faisait partie du bagage politique du républicanisme depuis la Révolution, mais avait été sérieusement euphémisé depuis le début de l'expérience coloniale moderne, vers 1880), constituait désormais un « corps de doctrine » : celui d'un refus profond, systématique et épidermique (en lien, donc, avec l'émotion provoquée par la découverte des atrocité nazies) du terme de « race ». Cette proscription s'est généralisée dans les années 1950 et 1960.

Or, il faut se souvenir que jusqu'aux années 1980, la question du racisme, ou plutôt des attitudes racistes et de ce que l'on nommerait plus tard les « discriminations », n'était pas traitée comme un problème social, mais devait être résolue par la législation : des faits divers racistes ne manquaient pas d'émailler l'actualité¹, mais semblaient témoigner plutôt de résurgences regrettables, de violences condamnables et, finalement, marginales. L'arsenal législatif en cette matière devait pouvoir répondre à ces situations, celui-ci reposant tout entier sur la loi de 1881, augmentée régulièrement après 1946, qui prohibe les conduites délictueuses motivées par le racisme et l'apologie du racisme².

La Table ronde, 1972 (signalons que Raoul Girardet explorait dans ce « beau livre » les ressorts politiques de l'idée coloniale ; mais, là encore, cet ouvrage ne fit pas d'émules) ; Sandrine Lemaire, « L'Agence économique des colonies : instrument de propagande ou creuset de l'idéologie colonial en France (1870-1960) ? », thèse de doctorat en histoire contemporaine, Florence, Institut universitaire européen, 2000.

(1) Fausto Guidice, *Arabicides*, Paris, La Découverte, 1992.

(2) La loi de 1972 complète ces dispositions en réprimant la discrimination raciale de dépositaires de l'autorité publique, ainsi que les insultes et injures racistes.

L'intention de ce rejet de la « race » est fort compréhensible : refuser la nouvelle irruption d'un racisme politique, dont les dégâts n'étaient plus à démontrer ; assurer l'égalité de tous les citoyens devant la loi ; favoriser des relations sociales pacifiées, ne devant plus reposer sur des distinctions de nature « raciales ». Le problème posé alors par ce principe, et qui reste d'actualité, est le suivant : si cette politique de refus absolu de la notion de « race » a condamné le racisme politique à la marginalité ou au contournement de ses thèmes favoris³, il n'a pas pu empêcher que les catégories communes d'entendement, les hiérarchies implicites et les représentations discriminantes subsistent dans la culture et le « sens commun ». Et c'est là que certains des travaux des *postcolonial studies*, consacrés aux ambivalences de ces discours et aux formes anecdotiques de manifestations d'une « domination raciste » porte le fer dans une plaie béante : celle, d'une part, de la continuité des attitudes « racistes » ou « discriminantes » et, d'autre part, de l'inconséquence des sciences sociales, qui ont refusé, jusqu'à une date récente, de prendre au sérieux la puissance de la « race » dans les rapports sociaux et les cristallisations « identitaires » ou « communautaires ».

Nombre d'auteurs se trouvent face à un dilemme : d'un côté, insérer la catégorie « race » (ou « ethnie ») à l'analyse, n'est-ce pas contribuer à la biologisation du social ? De l'autre, prendre en considération la « race », l'« ethnie » ou les nouvelles affiliations « communautaires » du point de vue socio-anthropologique reviendrait à mettre en question l'un des principes politiques les mieux partagés : l'égalité républicaine. Le milieu académique est loin d'être exempt d'un tel affect, car le républica-

(3) Jean-Paul Gautier, *De la traversée du désert à l'ascension du Front national*, Paris, Syllepse, 2009 ; Michel Soudais, *Le Front national en face*, Paris, Flammarion, 1998.

nisme n'est pas qu'une invocation, une idéologie ou une ressource politique, c'est aussi une conception plus intime, plus affective, plus sensible, qui touche à la manière du « vivre ensemble », une conception où l'égalité théorique de l'individu devant les règles du collectif garanties par l'État permettent une indifférenciation desdits individus, une ignorance des appartenances (communautaires, religieuses, sexuelles, etc.), et donc, théoriquement, une liberté comme une propension à la tolérance uniques. La question de l'universel est donc loin d'être, en France, purement rhétorique ou spéculative : elle est intimement ressentie comme une condition de la vie sociale. Contester cet universel sous les prétextes de sa participation à un quelconque « paradigme hégémonique » occidental, de sa duplicité historique ou encore de ce qu'il tendrait à voiler des faits sociaux bien réels est perçu non seulement comme une remise en question d'autres interprétations ou méthodes sur lesquelles s'appuient les sciences sociales, mais également comme une opération de déstabilisation des fondements de la « cohésion sociale »¹.

La question de la « race », de l'« ethnie » ou du « communautarisme » est donc centrale dans ces oppositions aux *postcolonial studies*. La crainte parfaitement évidente des plus virulents contempteurs des théories postcoloniales est de voir s'effondrer la prééminence des grilles de lecture du social sous les coups de boutoir des analyses « interethniques », « diasporiques », « intercommunautaires », peu ou prou liées aux *postcolonial studies*. Mais, plus encore, on infère que ces perspectives, loin de décrypter le réel, l'engendreraient : si chacun sait que les catégories d'entendement savantes ont un impact sur le monde social réel, la téléonomie ou le causa-

lisme de l'assertion ressort davantage d'un avatar de la pensée magique et de la théorie de la prophétie autoréalisatrice. Dans ce mouvement de rejet se fondant (inconsciemment ?) sur la défense et illustration de l'universel républicain, il y a plus inquiétant : la rétraction, la forclusion ou la fermeture de cet universel sur lui-même. Les discours qui le soutiennent se sont radicalisés, et les expressions politiques et sociales (sinon académiques) de ce processus sont aujourd'hui aveuglantes, à l'instar de la création d'un ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration ou du débat effarant sur « l'identité nationale ». En voulant défendre « la République », on en arrive aujourd'hui à une politique « identitaire », dont le corollaire est la désignation des « étrangers » (en particulier des immigrés postcoloniaux et de leurs enfants) et des « communautés » auto-proclamées, comme bouc-émissaires des troubles de la nation.

Le poids de l'institution

Pour en revenir au champ académique, force est de reconnaître, également, que les résistances aux *postcolonial studies* ne peuvent être entièrement mises sur le compte d'oppositions scientifiques ou politiques. La nature même de l'institution universitaire, en France, a probablement pesé. En effet, l'histoire coloniale a été instituée (et a toujours été conçue) comme une histoire extérieure à l'histoire de la France elle-même, sans jamais connaître de véritable couronnement institutionnel². Pratiquement jusqu'à la fin de l'entre-deux-guerres, la faible reconnaissance de l'histoire coloniale, son niveau scientifique problématique, le vacille-

(2) Sophie Dulucq et Colette Zytznicki (dir.), *Décoloniser l'histoire ? De l'« histoire coloniale » aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Publication de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2003 ; Nicolas Bancel, « L'histoire difficile : esquisse d'une historiographie du fait colonial et postcolonial », in Pascal Blanchard et al., *op. cit.*

(1) À cet égard, les critiques émises à l'encontre de l'ouvrage collectif intitulé *La Fracture coloniale (op. cit.)*, sont révélatrices. Nombre d'entre elles ont ainsi porté sur les effets supposés dissolvants du livre sur la République elle-même.

ment de ses objets, ses liens génétiques avec le lobby colonial et, en conséquence, ses finalités équivoques (la production est fréquemment hagiographique, voire utilitariste) expliquent sa fragilité au sein de l'institution historique.

L'enseignement de l'histoire coloniale n'apparaîtra vraiment qu'à partir de 1905, financé par l'Union coloniale. Après 1917, celui-ci s'arrête jusqu'en 1942, et c'est à cette date, sur un financement du secrétariat d'État aux Colonies, que la chaire d'histoire de la colonisation, est créée à la Sorbonne. Dans l'entre-deux-guerres, plusieurs chaires sont à leur tour créées dans des universités de province, de même qu'un poste au Collège de France. Un réseau étroit se constitue, disposant d'un maigre espace au sein de l'institution universitaire historique. Cette éclaircie est de courte durée : en 1961, la chaire d'histoire coloniale de la Sorbonne, détenue par Charles-André Julien, est abandonnée¹. Dès lors, l'histoire coloniale disparaît presque totalement des universités françaises, simultanément à l'effondrement de l'Empire. Ce très bref rappel montre que, dès l'émergence de l'histoire coloniale universitaire en France, celle-ci se préoccupe exclusivement de l'action du colonisateur et des sociétés colonisées. Sur ces bases, il est fort compréhensible que, à son origine, l'histoire coloniale n'ait pu envisager les manières dont la société métropolitaine allait être affectée par la colonisation, champ d'investigation parmi d'autres des *postcolonial studies*. Il est cependant moins compréhensible que cette perspective n'ait jamais trouvé une pleine légitimité à l'intérieur du champ universitaire, alors que, dès 1972, Raoul Girardet publiait *L'Idée coloniale en France*² et, dès 1976, Michel Foucault propo-

sait d'envisager les effets, en France, de la colonisation³.

La réorganisation des sciences humaines après 1957, dans laquelle Fernand Braudel joue un rôle notable, se bâtit, pour les mondes extra-européens, sur le principe du découpage en aires culturelles, envisagé, au départ, sous l'angle de l'interconnexion pluridisciplinaire⁴. Dans ce nouveau cadre, l'histoire coloniale n'a plus sa place⁵. Ce recentrage des études historiques non européennes sur les aires culturelles favorise, au cours des années 1960 et 1970, la requalification ou la création de chaires désormais consacrées à l'Afrique, à l'Asie ou au Maghreb, et de laboratoires de recherches dédiés à l'étude de ces aires. Ce fait marque la poursuite d'une distinction entre le centre et la périphérie, la production d'une historiographie certes extrêmement talentueuse mais dans la difficulté d'envisager les rapports d'interrelations entre métropoles et empires, du fait de la définition institutionnelle des champs du savoir historique. Il était désormais encore plus ardu de travailler sur les effets de la colonisation en France, sujet qui, du reste, n'avait jamais mobilisé l'attention des historiens du colonial avant 1969. Si le développement de l'histoire des aires culturelles au détriment de l'histoire coloniale a permis un renouvellement des travaux et des approches, il a aussi conduit à une impasse historiographique et contribué aux réactions hostiles aux *postcolonial studies*.

C'est seulement très récemment, à la faveur d'une plus grande ouverture aux travaux de

(3) Dans une intervention au Collège de France en 1976, Michel Foucault suggère que la colonisation doit aussi être envisagée du point de vue de ses effets « en retour » sur la métropole (Michel Foucault, *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 1999, t. III).

(4) Gilles de Gantes (*op. cit.*) note également que Charles-André Julien, anticolonialiste notoire et s'intéressant d'abord aux sociétés autochtones, favorise cette réorientation.

(5) Daniel Rivet, « Le fait colonial et nous : histoire d'un éloignement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 33, janvier-mars 1992, p. 127-138.

(1) Gilles de Gantes, « De l'histoire coloniale à l'étude des aires culturelles », *Outre-Mers, revue d'histoire*, 1^{er} sem. 2003, p. 7-20.

(2) Raoul Girardet, *op. cit.*

langue anglaise et d'un renouvellement de certaines problématiques en France, que le sujet à paru prendre une dimension académique. À cet égard, plusieurs travaux ont émergé depuis 2004¹. Bien qu'ils constituent une avancée, ils sont encore loin de représenter un « courant » ou de témoigner de l'assise institutionnelle d'études postcoloniales « à la française ».

Épilogue

Si le travail critique portant sur la production des *postcolonial studies* est absolument nécessaire, utile et même parfois salutaire, leur rejet dans leur ensemble s'avère une opération heuristiquement pauvre et tend à couper la recherche française en sciences sociales d'une des aventures de la pensée mondiale. L'auteur de cette contribution ne se sent nullement partie prenante des *postcolonial studies*, mais a souhaité comprendre et évaluer le rejet de ce courant en France. Celui-ci est-il bénéfique ? On peut en douter, car les ressources spéculatives des *postcolonial studies* apparaissent, pour le cas français, intéressantes, permettant de s'interroger à nouveaux frais sur des objets et perspectives aussi divers qu'éclairer la spécificité des immigrations postcoloniales dans l'histoire des mouvements diasporiques ; interroger la confrontation du discours républicain avec les réalités coloniales ; analyser les formes de la multicul-

turalité, en explorant l'historicité des mélanges culturels, les nouvelles formes de l'associationnisme ou de l'intervention dans l'espace public ; déconstruire l'histoire des systèmes de représentations des minorités, en poursuivant les études sur la formation et la transformation de ces systèmes durant la période coloniale et postcoloniale ; mieux comprendre le rôle des mémoires recomposées, l'irruption de la « mémoire coloniale » et de la « mémoire de l'esclavage » dans l'espace public ; questionner historiquement les multiples formes d'identification qui se font jour depuis quelques décennies et, en particulier, cerner dialectiquement les formes de la religiosité musulmane en rapport avec les réactions suscitées par celles-ci (voir « l'affaire du voile » et « l'affaire de la burqa ») ; poursuivre les recherches sur les relations postcoloniales entre la France et ses anciennes colonies ; reprendre le questionnement sur les « outre-mers », etc. Les perspectives ne manquent pas.

La question, pour les sciences sociales, ne devrait donc pas être de se déclarer pour ou contre les *postcolonial studies*, mais de se saisir des éléments qui, dans ce champ, peuvent contribuer à la connaissance et à l'explicitation du réel. On peut alors gager que l'incorporation critique d'un certain nombre des perspectives proposées par ce courant pourrait trouver d'intéressants débouchés de recherche en France, qu'il s'agisse par exemple d'une approche renouvelée des legs de la période coloniale dans la société française ou de l'étude comparée des colonialismes dans les sociétés ex-colonisées.

Les sciences sociales s'interrogent aujourd'hui sur elles-mêmes². À cet égard, les *postcolonial studies* ne sont certes pas une panacée, mais elles permettent d'ouvrir quelques perspectives. Puisque les historiens français arrivent après la bataille, pourquoi ne ferions-

(1) Emmanuelle Saada, *Les Enfants de la colonie*, La Découverte, Paris, 2006 ; Julien Meimon, « En quête de légitimité : le ministère de la Coopération (1959-1999) », thèse de doctorat en science politique, Lille, CERAPS, 2005 ; Ahmed Boubeker et Abdellalli Hajjat (dir.), *op. cit.* ; Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire, *La Fracture coloniale*, *op. cit.* ; Antoine Spire, *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Paris, Grasset, 2005 ; Françoise de Barros, « Les municipalités face aux Algériens : méconnaissances et usages des catégories coloniales en métropole avant et après la Seconde Guerre mondiale », *Genèses*, 53, décembre 2003, p. 59-92 ; Pascal Blanchard et al., *Cultures coloniales en France*, Paris, CNRS éditions, 2009 ; Nacira Guénif-Souilamas, *La République mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2004 ; Alain Dewerpe, *Charonne, 8 février 1962*, Paris, Gallimard, 2006 ; Marc Bernardot, *Loger les immigrés : la Sonacotra, 1956-2006*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, 2008.

(2) Michel Wieviorka (dir.), *Les Sciences sociales en mutation*, Auxerre, Sciences humaines, 2007.

nous pas la part des choses ? Cela suppose de s'interroger sur nos propres territoires épistémologiques et de revenir sur les impensés et les points aveugles qui animent trop souvent le geste de souveraineté scientifique concrétisé par le rejet univoque de ce courant.

*Nicolas Bancel, Université de Lausanne,
Faculté des sciences sociales et politiques,
1004, Lausanne, Suisse.*

Nicolas Bancel est historien, professeur à l'Université de Lausanne. Ses travaux portent sur l'histoire coloniale de l'Afrique de l'Ouest, l'histoire du corps en contexte colonial, les idéologies politiques de la colonisation et les dispositifs culturels européens liés à l'Empire (spectacles ethniques, propagande coloniale). Il s'intéresse depuis quelques années aux questions postcoloniales. Il a récemment codirigé *Ruptures postcoloniales* (La Découverte, 2010) et *Human Zoos : Science and Spectacle in the Age of Colonial Empires* (Liverpool University Press, 2009). (nicolas.bancel@unil.ch)